

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2020 B 02956

Numéro SIREN : 882 535 826

Nom ou dénomination : Newco SKY

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2022 sous le numéro de dépôt 41512



**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
NANTERRE**

**Dépôt en annexe du registre du commerce et des sociétés
Ordonnance n° 2022O02050**

Dépôt n° : 2022/41512

Le: 22 septembre 2022

NewCo SKY
Société par actions simplifiée
au capital de 74 777 351 euros
Siège social : 26 rue Pagès
92150 SURESNES
882 535 826 RCS NANTERRE
(Ci-après « la Société »)

**REQUETE EN VUE D'OBTENIR UNE PROROGATION DU DELAI DE REUNION DE
L'ASSEMBLEE CHARGEE D'APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE**

Je soussigné, Monsieur Jérémy SEBAG, agissant en qualité de Président de la société JCS, elle-même Présidente de la société NewCo SKY, société par actions simplifiée au capital de 74 777 351 euros dont le siège social est situé au 26 rue Pagès 92150 SURESNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 882 535 826,

A l'honneur de vous exposer :

- Que la Société a, conformément à ses statuts, clôturé son exercice social le 31 mars 2022, qu'elle devrait donc réunir son assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice au plus tard le 30 septembre 2022,
- Que pour les motifs suivants, l'assemblée ne pourra pas se tenir dans les délais légaux :
 - o Il s'agit de la première année de la mise en place d'un périmètre de consolidation des comptes des sociétés du groupe,
 - o Les Commissaires aux comptes nouvellement nommés (il s'agit de leur 1^{er} exercice en fonction) ont sollicité davantage de temps pour diligenter leur audit dans le cadre de la première consolidation des comptes,
 - o Des ajustements comptables ont été rendus nécessaires lors de cet exercice (notamment du fait de la refonte des outils de comptabilité et des méthodes d'évaluation)
 - o Une nouvelle Direction financière a été mise en place au cours de l'exercice écoulé.

Qu'en conséquence,

La requérante sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de proroger jusqu'au 31 décembre 2022, le délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice.

Fait à Suresnes, le 13 septembre 2022,

La société JCS
Représentée par Jérémy SEBAG

DocuSigned by:
Jérémy Sebagn
474B94C27E43412...

**TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE**

LE PRESIDENT

Requête n° 2022002050

Affaire : SAS Newco SKY

ORDONNANCE

Nous, M. Antoine ROUSSELIN, agissant par délégation de M. Jacques Fineschi, président du tribunal,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu l'article L. 225-100 1^{er} alinéa du code de commerce (SAS),

Prorogons jusqu'au **31 décembre 2022** le délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos au **31 mars 2022** de la société requérante **SAS NEWCO SKY 26 RUE PAGES 92150 SURESNES (RCS NANTERRE 882 535 826)**.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au greffe de ce tribunal.

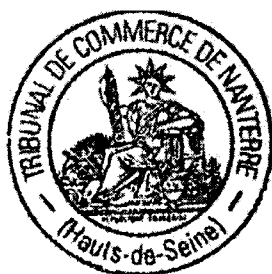
Fait à Nanterre, le (Date de la signature électronique par le Juge)



EXPÉDITION

Pour expédition certifiée conforme à la minute de la présente décision

Le Greffier



N° de rôle	2022O02050
Nom du dossier	SAS Newco SKY
Délivrée le	22/09/2022

Deuxième et dernière page.